

Communiqué de presse A quoi sert le conseil municipal ? Telle est la question que nous nous posons, une nouvelle fois, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal de ce vendredi 22 avril.

Une fois de plus, aucun des sujets importants pour l'avenir de notre ville ne figure à l'ordre du jour, aucun débat d'orientation sur aucune des questions majeures pour cet avenir n'est prévu, aucun des sujets sur lesquels il y a aujourd'hui débat à Orléans ne donnera lieu à débat au conseil municipal - auquel la loi donne pourtant la mission de débattre des affaires de la commune et de prendre les décisions qui la concernent.

Ainsi, depuis quatre ans maintenant, aucun débat n'a lieu ni sur l'action économique, ni sur l'emploi, sujets pourtant essentiels pour nombre d'orléanais. Pourtant nombre d'acteurs de l'économie et de partenaires sociaux constatent aujourd'hui les limites (c'est le moins que l'on puisse dire !) de l'activité de l'agglomération et de la ville dans ces domaines cruciaux. Mais il n'est pas prévu d'en parler, pas plus que du développement de l'université ou de la recherche scientifique, sujets pourtant absolument majeurs pour Orléans, et sur lesquels il y aurait beaucoup à dire et surtout à faire. Ces sujets, ce sont les absents, les oubliés du conseil municipal et de la municipalité.

Et si l'on fait l'impasse sur des sujets comme l'économie, l'université, la recherche, comment notre ville peut-elle jouer son rôle de capitale régionale ?

On ne parlera pas non plus lors du conseil municipal de ce 22 avril des orientations en matière culturelle puisqu'on ne parle jamais de ces orientations au conseil municipal. Il est vrai que notre ville vit sur l'acquis, en ce domaine comme en d'autres. Mais on ne peut pas toujours vivre sur l'acquis !

On ne parlera évidemment pas non plus du « tram ». C'est un sujet tabou. Souvenons-nous pourtant que le 22 mars 1996 un débat de quatre heures, très approfondi, avait eu lieu au conseil municipal avant la mise en œuvre de la première ligne. Pour la seconde, alors que le président de l'agglomération s'en va répétant que le tracé « dans chaque commune dépend d'abord de la commune concernée », on se garde bien d'inscrire à l'ordre du jour ce sujet dont nul ne peut nier qu'il concerne les orléanais et leurs représentants. Ce n'est quand même pas un sujet mineur que de savoir si cette seconde ligne desservira ou non la gare d'Orléans ! On n'évoquera pas non plus les dysfonctionnements du « grand projet de ville » de La Source, et les incompréhensions qu'il suscite dont les médias se font régulièrement l'écho.

Une fois encore, nous aurons appris par hasard la remise en cause de décisions prises antérieurement au conseil municipal - sur la tête nord du pont de l'Europe notamment – sans que le même conseil municipal ait été le moins du monde consulté.

Une fois encore, nous ne parlerons ni de la si nécessaire desserte d'Orléans par les trains à grande vitesse, ni de la place d'Orléans dans le grand bassin parisien, ni de l'indispensable relance des projets communs avec Tours et Blois...

Mais arrêtons là une liste qui pourrait être extrêmement longue !

Qu'on nous comprenne bien. Nous ne méprisons nullement les questions de gestion courante qui font la vie quotidienne de toute commune. Elles ont toujours pris toute leur place au conseil municipal d'Orléans, comme dans toutes les communes de France.

Mais nous regrettons cette fuite perpétuelle devant tant de questions déterminantes, ou tout simplement actuelles.

On ne fait pas avancer les choses ni les projets en refusant d'en parler, ni de les soumettre au débat contradictoire.

Et dans une démocratie apaisée - à laquelle nous sommes nombreux à aspirer -, ce serait quand même la moindre des choses que d'accepter que certains des sujets puissent être

## A quoi sert le conseil municipal ?

Publication : vendredi 22 avril 2005 00:00

---

inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal sur proposition de l'opposition. Mais il ne faut pas ! Surtout pas ! Car il y a des sujets dont il ne faut pas parler ! Cette conception crispée de la démocratie est finalement assez pitoyable.

Pour le groupe de l'opposition municipale  
Jean-Pierre SUEUR.

Thème : Textes sur Orléans